



Porte palière en copropriete

Par **mandita**, le **12/06/2017** à **10:31**

Bonjour, rn je souhaite changer ma porte palière qui a plus de 30 ans par une porte blindée, la couleur de la porte sera identiques au autres portes des copropriétaires, mais le bati exterieur actuelement est de la même couleur que le porte, ayant fait faire 5 devis, il est impossible d'avoir le bati de la même couleurs il sera blanc (le bati est l'encadrement exterieur de la porte sur 1 cm .rnpensez vous que cela pose problème ? rnrnMerci de votre réponse

Par **amajuris**, le **12/06/2017** à **11:05**

bonjour,rnvous devez poser la question à votre syndic et éventuellement à votre A.G. en expliquant votre problème.rnla porte palière est une partie privative mais qui doit respecter l'harmonie de l'immeuble.rnsalutations